

Fédération Française des Pêches Sportives



Comité Départemental 21

<http://cd21.jimdo.com>

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017 DU CD 21 FFPS

Dijon, le 27 janvier 2018

Membres du bureau présents : 4

Régis NICOLLE, Thierry GUILLOT, Thierry PESSIN, Fabrice MELINE.

Membres du bureau excusés mandatés : 1

Richard BORDEREAU

Membres du bureau absents : 3:

Frédéric SAUSSIER, Marc LAGRANGE, Jean Guillaume SALOM.

Pêcheurs licenciés 2017 présents : 13

Daniel Busont, Christian Defaut, Bruno Occelli, Denis Renard, Thierry Soilly, Gérard Granados, Alexandre Rebillet, Gérard Thomas, Patrice Burckenstock, Damien Frère, Julien Tupinier, Frédéric Néault, Alain Dorotte

Nombre d'électeurs : 21

Nombre de votants : 18

Commissions représentées : Eau douce.

Commissions absentes: Carpe, Mouche.

Nombre de personnes présentes : 26

La séance est ouverte à 13 heures 40

Ordre du jour

- 1) Rapport moral 2017 du président. Présentation et vote
- 2) Rapport d'activités des commissions Carpe, Mouche et Eau Douce. Présentation et vote
- 3) Bilan financier 2016. Présentation et vote
 - a) Avis des vérificateurs aux comptes :
 - b) Bilan Financier par le trésorier de la commission Carpe.
 - c) Bilan financier par le trésorier de la commission Mouche
 - d) Bilan financier de la commission Eau Douce et global par le trésorier général
- 4) Fonctionnement
 - a) Du CD21 FFPS et des commissions
 - b) Recrutement au bureau directeur

I. Rapport moral 2016

Président :

L'année 2017 devait voir la constitution des commissions carpe et mouche mais il n'y a eu aucune réponse aux convocations et aux mails des deux présidents ni de présence ou mandats à l'AG du 27/01/17 ni à cette AG.

L'appel à cotisation au prorata des effectifs départementaux de ces deux commissions est resté vain. Seule la commission Eau douce a cotisé.

Devant ces faits, nous considérons que ces commissions ne sont pas créées et n'ont donc, aucune activité au sein du CD21 FFPS. La commission Eau Douce est seule représentée à ce jour. Aucune demande de quelle que sorte qu'elle soit ne pourra être reçue par le CD21 FFPS avant constitution de commission en bonne et due forme.

Si, à l'avenir, une ou plusieurs autres commissions veulent se créer, elles devront saisir le président du CD21 FFPS.

Avec une seule commission, le fonctionnement s'en trouve réduit au fonctionnement de la commission Eau douce. Les fonds du CD21 FFPS provenant uniquement de la cotisation de la commission Eau Douce se trouvent donc la propriété exclusive de celle-ci.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

II. Rapports d'activités

A. *Commission Carpe* :

Absente

B. *Commission Mouche*

Absente

C. *Commission eau douce*

1. Etat des licences

Cette année, le nombre de licences a été en légère augmentation : 50 licenciés contre 48 en 2016. 4 clubs en Côte d'Or avec la disparition de la GBD et la création du Team Milo21.

Le tableau qui suit montre l'évolution des licences par club et par catégorie :

	2016	2017	Evolution
APC	10	12	+ 2
GAC	4	7	+ 3
GBD	3	0	- 3
Team Milo 21	0	5	+ 5
UDFP	26	25	-1
INDIVIDUELS	5	0	- 5

Seniors masculins	28	30	+ 2
Seniors féminins	1	0	- 1
Masters masculins	0	7	+ 7
Vétérans masculins	18	11	- 7
Junior masculins U25	0	1	+ 1
Cadets U20	0	0	=
Minimes U15	1	1	=
Handicapés	0	0	=

2. Déroulement de la saison :

a) Problèmes avec VNF Gray.

Le début de saison a été marqué par la décision du chef de la subdivision de VNF Gray de réclamer une redevance d'occupation lors des manifestations sur ses emprises.

- Lors du concours de la GAC à Auxonne, suite au refus de régler la redevance, le chef de subdivision s'est déplacé sur place accompagné d'un adjoint assermenté et ont photographié tous les véhicules des pêcheurs et organisateurs.
- Le président de la FFPS Jacques Goupil, le président FFPS du CR Bourgogne franche Comté Jean Claude Poinsignon, le président de Côte d'Or de la FNPF Jean Pierre Sonvico ainsi que le président du Conseil départemental François Sauvadet ont été avisés de la situation.
- Le président du Conseil Départemental François Sauvadet après démarche auprès de l'intéressé nous a annoncé le sursoit par VNF Gray de la demande de redevance.

La situation est donc redevenue normale mais il faudra veiller à ce que les possibilités d'organiser nos manifestations ne soit pas remises en cause.

b) Organisations du CD 21 ED :

- Championnat de Bourgogne Masters et Vétérans les 23 et 24 septembre à Auxonne.
- Championnat de Côte d'Or Mixte les 16 et 17 septembre à Lamarche sur Saône.
- Championnat de Côte d'Or des Clubs le 5 novembre à Pouilly en Auxois.
- Un concours comptant pour le Challenge Gueneau le 18 juin à Gisse sur Ouche.

Toutes ces épreuves se sont parfaitement déroulées, le CD21 adresse un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à ces organisations :

- Les membres du bureau du CD21 présents ainsi que les volontaires, licenciés ou non.
- Les maires des communes sur le territoire sur lesquelles ont eu lieu ces championnats.
- Les présidents des AAPPMA pour le prêt des parcours
- VNF et le Conseil Départemental.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

III. Bilan financier 2016

Compte N° 00020534201 CD 21 FFPS Crédit Mutuel	27,00 €
Compte N° 00020534203 CD 21 FFPS ED Crédit Mutuel	2811,66 €
Compte N° 00020534202 (livret bleu) Crédit Mutuel	3521,26 €
Espèces	204,33 €
Total	6564,25€

Le bilan financier, validé et signé par les vérificateurs aux comptes Daniel BUSONT et Dominique N .DIAYE (absent) est lu par le trésorier Thierry PESSIN.

Le bilan Financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

IV. Fonctionnement :

L'année 2017 a vu les effectifs du bureau directeur diminuer au fil des mois de 4 membres Eau Douce dont un seul pour raison professionnelle. Un appel à volontaires a été lancé le 14 décembre dernier sans aucune réponse.

Je rappelle à tous les membres que l'inscription à une association implique la participation au fonctionnement de celle-ci.

Un appel à rejoindre le comité directeur est fait à tous les membres par le président.

Devant le manque de volontaire, le président précise que le CD21 FFPS ainsi que le Commission Eau Douce, se trouvent en grande difficulté pour assurer ses missions et sont sur le point de disparaître faute de moyens humains pour son fonctionnement.

Concernant le poste de secrétaire laissé vacant par Christian Zonca pour raisons personnelles, je tiens à marquer toute l'implication qu'il a fait preuve depuis le 28 août 2016, création du CD21 nouvelle formule et je le remercie vivement.

MM. Denis Renard et Alexandre Rebillat se proposent aux postes de secrétaire et secrétaire adjoint pour le CD21 FFPS et le CD21 FFPS Eau Douce.

Ils sont élus à l'unanimité de l'assemblée. L'assemblée les remercie pour leur engagement.

Fin de l'Assemblée Générale du CD 21 FFPS à 14h30

Dijon le 27 Janvier 2018

Le président

Le Secrétaire

Le trésorier

Régis NICOLLE

Denis RENARD

Thierry PESSIN

